



NOUVELLE- CALEDONIE

PROVINCE DES ILES LOYAUTE

**DIRECTION DE LA CULTURE,
DES AFFAIRES COUTUMIERES**

Appel à projets

Culture et musique – Province des îles Loyauté

Café-concert des îles

3^{ème} édition

Dossier à envoyer avant le 17 février 2018



Présentation générale

La Direction de la Culture de la Province des îles Loyauté souhaite organiser des café-concerts sur la Province des îles Loyauté en 2018.

A l'occasion de cette nouvelle édition, la Direction de la Culture de la Province des îles Loyauté lance un appel à projet qui invite les associations à vocation musicale des communes de Maré, et Ouvéa à proposer un projet d'animation centré sur la musique des groupes à renommée locale, à destination du grand public.

Ce projet s'articule autour de plusieurs objectifs :

- Développer la scène musicale
- Promouvoir les groupes locaux
- Diffuser la musique locale
- Interroger l'art de la scène
- Favoriser la créativité

Conditions et critères d'éligibilité

Cet appel à projet s'adresse :

- Aux associations à vocation culturelle
- Aux artistes patentés et entrepreneurs culturels

Modalités de sélection

Les candidats seront amenés à proposer une programmation musicale attractive qui prend en compte des animations orientées vers les scolaires et vers le public des îles.

Le comité de sélection est composé de de la Culture et des Affaires Coutumières, la Direction de la Culture et des Affaires Coutumière.

Le comité devra faire un choix selon :

- L'attractivité et l'hétérogénéité des animations
- La prise en compte des questions du développement musical

Conditions particulières de participation

- Calendrier à respecter

Date limite de candidature : 17 février 2018

Les candidats retenus s'engagent à :

- fournir une programmation des soirées café-concert dans le dossier de candidature.
Cette programmation devra être accompagnée :
- d'une liste des noms et contacts des intervenants programmés contenant les honoraires et cachets prévus,
- du budget global attendu pour le festival en animation culturelle et organisation du site d'animation.

La direction se réserve le droit de vérifier de la sincérité du projet de programmation auprès des acteurs programmés.

Modalités financières

- Budget de réalisation des café-concerts : 1 200 000 xpf

Dossier de candidature

Les dossiers devront être rédigés en français.

Le dossier de candidature est composé de :

- ❖ De la fiche d'inscription remplie
- ❖ D'une note d'intention d'une à deux pages
- ❖ D'un programme de musique par île
- ❖ Du budget global
- ❖ De la liste des intervenants, leurs contacts, cachets et honoraires prévus
- ❖ Du dossier de l'association : statut, ridet et composition du bureau, d'un relevé d'identité bancaire ou postal RIB/RIP

Ce dossier est à envoyer avant le 17 février 2018, à l'adresse suivante :

- Direction de la Culture et des Affaires Coutumières, BP 50, 98820 Commune de Lifou
Et le format numérique :
- Mail : sec_dcac@loyalty.nc

L'appel à projet est publié sur / ou à télécharger sur le site :

- www.province-iles.nc

Les résultats de l'appel à projet seront communiqués aux candidats au plus tard le 28 février 2018.

Fiche d'inscription

Identification de votre association

Nom de votre association : _____

Sigle de votre association : _____

Adresse de son siège social : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone: _____ Télécopie : _____

Courriel : _____

Numéro de RIDET : _____

Adresse de correspondance, si différente : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Identification du responsable de l'association et de la personne chargée du dossier Le représentant légal (le président, ou autre personne désignée par les statuts)

Nom : _____ Prénom : _____

Qualité : _____

Courriel : _____

La personne chargée du dossier au sein de l'association

Nom : _____ Prénom : _____

Courriel : _____

Renseignements d'ordre administratif et juridique

Pour un renouvellement, ne compléter que les informations nouvelles ou nécessitant une mise à jour

Déclaration à la Subdivision Administrative : le _____
à _____

Date de publication au Journal officiel : _____

Objet de votre association :

Votre association dispose-t-elle d'un agrément administratif ?

- non
 oui, en ce cas vous préciserez le(s)quel(s) :

Type d'agrément :

attribué par :

en date du :

Votre association est-elle reconnue d'utilité publique ?

- non
- oui

Votre association dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes ?

- non
- oui

Composition du bureau et du conseil d'administration :

Renseignements concernant le fonctionnement de votre association

Pour un renouvellement, ne compléter que les informations nouvelles ou nécessitant une mise à jour

Description du projet associatif et des activités habituelles de l'association :

Moyens humains de l'association

Vous indiquerez le nombre de personnes participant à l'activité de votre association, tant de manière bénévole que rémunérée. S'agissant des personnes salariées, vous indiquerez le nombre de CDI, d'une part, et les personnes à temps partiel, d'autre part.

Bénévoles : _____

Nombre total de salariés permanents : _____

Salariés en CDI : _____ **dont salariés à temps partiel :** _____

Précisez ci-dessous mi-temps, tiers-temps :

Salariés en CDD : _____ **dont salariés à temps partiel :** _____

Précisez ci-dessous mi-temps, tiers-temps :

Autres informations pertinentes concernant les moyens humains, que vous souhaitez indiquer :
